



L'État doit aligner la PPE avec l'urgence du défi climatique et de la cohésion sociale !

En lançant une nouvelle consultation publique sur la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) et la stratégie nationale bas carbone (SNBC), le Gouvernement met en débat sa politique énergétique. Pour la CFE Énergies, l'heure est à assurer la cohérence climatique et sociale de ces politiques, pour répondre à l'urgence du défi climatique et de la cohésion sociale. Parce que le compte n'y est pas encore, le Gouvernement doit améliorer sa copie !

A l'instar de l'ADEME qui considère qu'une partie significative des réductions des émissions de CO₂ prévues par la SNBC ne sont couvertes par aucune politique publique et donc plus qu'incertaines, la CFE Énergies considère que l'exemplarité climatique dont se prévaut le Gouvernement n'est pas vraiment au rendez-vous de cette PPE alors que l'horloge climatique tourne au lendemain d'une année 2019 qui est la deuxième année la plus chaude de l'histoire.

En effet, en planifiant la fermeture de nombreux réacteurs nucléaires d'ici 2035 supposés être remplacés par des énergies renouvelables (EnR) électriques adossées à un fort soutien financier, le volet électrique de la PPE présente un bilan carbone au mieux nul, les EnR électriques décarbonées remplaçant des moyens de production nucléaire eux-aussi décarbonés, au pire négatif au regard du bilan carbone des importations des équipements nécessaires aux EnR électriques installées en France.

Dès lors, plutôt que de vouloir à tout prix donner l'image de décarboner un mix de production électrique pourtant déjà parmi les moins carbonés du monde pour répondre aux intégristes du renouvelable, l'Etat serait bien inspiré de mettre son énergie et ses moyens financiers au service de la décarbonation des secteurs les plus émetteurs de CO₂ que sont les transports et le bâtiment.

Toujours au nom de la cohérence climat, la CFE Énergies s'étonne que le Gouvernement profite de cette nouvelle version de la PPE pour imposer au secteur gazier de nouveaux efforts de réduction de consommations qui l'amènent désormais aux niveaux d'efforts demandés au secteur pétrolier. Pourtant la priorité climatique devrait conduire à court-terme à privilégier la substitution des énergies fortement carbonées comme le pétrole par des énergies peu ou pas carbonées. A ce titre, le gaz qui est bien moins carboné que le pétrole est une énergie de transition vers un monde bas pétrole, donc bas carbone et moins dépendant d'une géopolitique qui échappe totalement à la France et à l'Europe.

.../...



Au-delà de ces priorités et face aux dizaines de milliards d'euros investis depuis 15 ans dans le soutien aux EnR électriques, la CFE Énergies prône un rééquilibrage du soutien public au profit du développement des EnR dites thermiques, comme le gaz renouvelable ou la géothermie, dont le bilan carbone comme le contenu en emplois sont bien meilleurs que ceux des EnR électriques. Elle juge donc trop timides les inflexions données pour les EnR thermiques qui présentent pourtant des externalités positives et des intérêts économiques, sociaux et environnementaux indéniables.

Cette PPE ne doit pas non plus oublier l'impératif de sécurité électrique des Français, qui reste fragile comme l'a rappelé en novembre RTE dans son dernier bilan prévisionnel. Or avec la forte électrification des usages énergétiques que prévoit la SNBC et le caractère irréaliste de la trajectoire de développement des EnR électriques de cette PPE au vu des capacités financières et industrielles du pays, la CFE Énergies persiste à penser qu'un déclassement trop rapide et trop important du parc nucléaire historique est de nature à mettre en risque la sécurité d'alimentation électrique du pays comme la compétitivité de l'électricité pour les consommateurs sur l'ensemble du territoire national. L'AIE ne dit pas autre chose quand elle juge le nucléaire incontournable au regard des limites du potentiel réel des énergies renouvelables.

En outre, cette PPE ne contribuera à l'ardente obligation qu'est la cohésion sociale du pays que si elle offre aux Français des emplois durables et qualifiés via la structuration de filières industrielles nationales sur l'ensemble des chaînes de valeur et le développement de technologies nationales pour éviter de tomber dans le piège de la dépendance aux technologies chinoises. L'adhésion des Français à la PPE est à ce prix.

La CFE Énergies refuse en effet de voir émerger des stratégies EnR dites « low cost » consistant à sacrifier qualité technique et contenu social sur l'autel de la compétitivité à court-terme et donc à ne faire qu'importer des équipements conçus et fabriqués hors d'Europe.

Elle privilégie donc les technologies et filières dont l'équation industrielle et sociale est favorable aux Français en leur offrant des perspectives d'emplois attractives. Tel est le cas pour l'éolien offshore, le gaz renouvelable et la géothermie mais bien moins pour le solaire. Quant à l'éolien terrestre, son inacceptabilité sociale croissante le disqualifie, comme l'a récemment déclaré le Président de la République. Cette équation sociale des EnR est à mettre en regard de la 3^{ème} filière industrielle qu'est le nucléaire et de ses 220 000 emplois.

A l'heure des choix, la CFE Énergies appelle donc le Gouvernement à améliorer sa PPE et à faire de l'ambition industrielle et sociale sa boussole, en donnant notamment une obligation de contenu industriel et social national aux futurs appels d'offres liés à cette PPE.

Contact presse : Alexandre GRILLAT - alexandre.grillat@cfe-energies.com

